



Demande de préavis écourté rejetée

Par **Olivier**, le **09/10/2009** à **11:07**

Bonjour,

J'ai demandé récemment à mon propriétaire de réduire le préavis d'un mois, pour les raisons qui suivent :

-la cave n'a jamais été mis aux normes, bien qu'elle figure parmi les biens loués sur le bail (ni porte, ni serrure !)

-l'électricité présente depuis plusieurs mois des risques (étincelles, court-circuit), et cela n'est toujours pas réglé

-la chauffage de ma chambre ne fonctionne plus depuis bientôt huit mois

-il est précisé qu'un lit, un bureau et une armoire sont dans le bail, or, la porte de l'armoire n'a jamais été réparée, l'armature du lit est tout bonnement inexistante (bouts de planche jamais réassemblés), et en guise de bureau : une planche et deux tréteaux

J'avais espéré, en faisant fi de ces problèmes, obtenir logiquement une réduction de préavis, et ce n'est pas le cas.

Pourriez-vous m'éclairer sur les démarches à faire pour obtenir une révision du préavis effective.

Celle-ci m'a été refusé sous le prétexte d'un voyage de deux semaines à New-York... N'est-ce pas un motif inacceptable ?